

EN COLLABORATION AVEC



**CIRCULAIRE D'ORGANISATION
DEFI NATURE SCOLAIRE PRINTEMPS**

SCO'BIVWAK – FORMULE DECOUVERTE ET SPORTIVE

**Mercredi 5 Juin 2019
Station de Font d'Urle - Chaud Clapier**

1. ACCUEIL

1.1. PRESENTATION

Cette épreuve du Défi nature accueillera les formules Découverte , Sportive et Sport Adapté. Elle se tient en collaboration avec les organisateurs du 38^{ème} Raid Obivwak (Raid orientation se déroulant au départ de la Chapelle en Vercors les 8 et 9 juin 2019) <https://obivwak.net/> . Les sections orientation sont proposées et encadrées par la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Course d'Orientation et le Comité Drôme de Course d'Orientation.

Pour la formule découverte, 3 activités seront proposées : VTT, TRAIL, COURSE D'ORIENTATION.

Pour la formule sportive, 1 activité est proposée : COURSE D'ORIENTATION

Pour le Sport Adapté, 2 activités sont proposées : VTT , DECOUVERTE ORIENTATION.

1.2. TRANSPORT

L'organisation des transports est à la charge de l'UNSS, de l'UGSEL et du Comité Drôme-Ardèche Sport Adapté. Les professeurs restent responsables de leurs élèves, et les chauffeurs de leur bus.

Le parking pour les bus est situé à la station de Chaud Clapier (en face du restaurant « La Trace du Loup »), les élèves seront donc déposés et récupérés à cet endroit.

A noter à Chaud Clapier : La traversée de la route devra se faire dans la plus grande vigilance et sous le contrôle des professeurs.

1.3. ACCUEIL

L'accueil des équipes se fera de 9h30 à 11h30 au niveau de la salle hors sacs de Chaud Clapier.

Chaque responsable d'équipe devra :

- Confirmer ses inscriptions
- Récupérer ses dossards
- Confirmer les noms des Jurys
- Prendre connaissances des consignes (épreuves, pique-nique, sanitaire, etc.).

1.4. PLANNING ACTIVITES

	COURSE D'ORIENTATION	RELAIS VTT + TRAIL / EQUIPE	TRAIL /EQUIPE + RELAIS VTT	VTT
MATIN (départs échelonnés de 10h30 à 12h) trajet aller.	DECOUVERTE C1G , C2G , C2M SPORTIVE C2F, C2G, C2M ETABLISSEMENTS HORS DEFI	DECOUVERTE C1F, C1M, C2F		SPORT ADAPTE
PAUSE PIQUE NIQUE (1h)	Attention : Lieu du Pique Nique éloigné du départ/arrivée. Les équipes devront acheminer leur pique nique de manière autonome depuis le départ (en plus de leur ravitaillement). Seul un ravitaillement en eau sera prévu par l'organisation sur le site. Des toilettes sèches seront également disposées sur le site du pique nique.			
APRES MIDI (départs échelonnés de 13h à 14h30) trajet retour.	DECOUVERTE C1F, C1M, C2F SPORTIVE C2F, C2G, C2M ETABLISSEMENTS HORS DEFI		DECOUVERTE C1G , C2G , C2M	SPORT ADAPTE

1.5. PLAN DE SITE

Le plan général de site et les parcours seront affichés à l'accueil.

1.6. SANITAIRES

Les toilettes de la station, situées en dessous de la salle hors sac, seront mises à disposition pour les élèves et accompagnateurs ainsi que des toilettes sèches sur le site du Pique Nique.

A noter : il est demandé aux professeurs d'être vigilants à la bonne tenue des sanitaires et de veiller à ce que les élèves n'y stationnent pas.

1.7. CONTACTS

Coordonnateur de l'épreuve : **Nicolas GOMORD**

Tél : 04 75 79 81 79 ou le 06 66 08 71 76 (téléphone sur site). Numéro Station 04 75 48 27 67 .

A noter que les personnes de l'organisation seront munies de talkie walkie en liaison avec le PC course.

2. INSCRIPTIONS

Chaque établissement confirme ses équipes auprès de l'UNSS Drôme, de l'UGSEL Drôme Ardèche ou du comité Drôme Ardèche Sport Adapté via les formulaires adaptés et selon les règles définies en début d'année (quotas par établissement + Nom de l'établissement et un numéro. (exemple SEIGNOBOS-9). Ce nom d'équipe est identique pour l'année et ne doit en aucun cas être modifié. Seule la composition de l'équipe peut être modifiée en cours de saison dans la limite de 2 élèves par Défi.

Le délai pour la confirmation des équipes est fixé au jeudi 23 mai 2019.

Participants hors DEFI NATURE SCOLAIRE DRÔME

Des équipes des Établissements du secondaire d'autres Départements de la Région Auvergne Rhône Alpes + Écoles de Course d'Orientation d'associations de la Ligue Rhône Alpes FFCO pourront être accueillies. L'interlocuteur pour ces équipes est Laure CARRA laure.carra@lauraco.fr . L'inscription pour ces équipes est gratuite (seul le transport ne sera pas pris en charge par le Département de la Drôme).

Confirmation le jour de l'épreuve

- Il est demandé de limiter au maximum les modifications d'équipes entraînant un changement de catégorie.
- Les changements de formule Sportive / Découverte ne pourront être pris en compte sur place.
- Les équipes incomplètes (2 ou 3) pourront participer mais ne seront pas classées. Les professeurs devront signaler les équipes incomplètes au moment du retrait des dossards. Ces équipes sont considérées comme 1 seul binôme. Aucun élève seul ne sera autorisé à prendre le départ d'une activité (sauf relais VTT).

3. JURYS ET ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES

3.1. JURYS

Chaque établissement participant doit fournir impérativement un jury adulte par tranche de 5 équipes inscrites (1 jury pour 1 à 5 équipes, 2 jurys pour 6 à 10 équipes, ...). Ces jurys sont mis à la disposition de l'organisation pour assurer la sécurité sur des zones préétablies et doivent être identifiés dès l'inscription.

L'implication du plus grand nombre est essentielle au bon déroulement de la journée.

Dès l'arrivée sur site, vous devez vous présenter à l'accueil pour vous enregistrer.

Il est demandé aux jurys d'être en tenue sportive (marche). Pour cette épreuve , jurys et accompagnateurs seront amenés à se rendre sur le lieu du Pique Nique soit 4 km aller et 4 km retour dans la journée. Ils devront également prévoir leur pique nique pour le midi de manière autonome. Il ne sera pas possible d'emprunter un VTT du parc de location. En cas d'incapacité , merci de le signaler pour envisager un acheminement en véhicule.

Afin d'optimiser la sécurité **les accompagnateurs hors jurys disposeront d'une carte de CO de la zone** (à l'aller et au retour) afin de se rendre sur le lieu du pique nique. Jurys et accompagnateurs ne peuvent venir en aide auprès des participants sauf en cas de problème physique ou raison de sécurité.

3.2. GESTION DES ELEVES

Les élèves restent sous la responsabilité des professeurs encadrants. Il est demandé à tous de respecter :

- La propreté du site notamment au cours du pique-nique en utilisant uniquement la zone prévue à cet effet. Veiller à ne pas laisser de détritrus, des poubelles seront à votre disposition.
- L'intégrité du site (environnement naturel, bâtiments et matériels d'organisation)
- Les activités en cours et les concurrents.
- Les autres participants à cette journée.
- Les organisateurs et les consignes.
- Les autres utilisateurs de l'espace naturel (randonneurs, vététistes, cavaliers...)

Des sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification pourront être prises en cas de non-respect de ces règles.

4. ACTIVITES SPORTIVES

4.1. COURSE D'ORIENTATION

Déroulement de l'activité

- Sur cette section l'équipe est répartie en 2 binômes (choix libre de l'équipe). Chaque binôme dispose d'un doigt électronique permettant le pointage des balises (2 puces fournies par équipe).
- Carte au 1/10 000ème répondant aux normes de la Fédération Française de Course d'orientation. Chaque élève dispose d'une carte qu'il récupère au départ de la section.
- 3 parcours de niveaux de difficulté croissants (C1 découverte / C2 Découverte et C2 Sportive).
- Départ échelonnés par vague toutes les 20 minutes entre 10h30 et 12h pour le parcours aller et entre 13h et 14h30 pour le parcours retour.
- Ordre libre pour les premières balises puis ordre imposé pour rallier l'arrivée de la section (à l'aller et au retour).
- Temps estimé (45minutes à 1h30). Au delà de 1h30 le dépassement de temps entraîne la perte d'une balise (1 balise enlevée par tranche de 2').

Sécurité

- Un Binôme ne doit jamais être séparé (distance maxi 30m). En cas de non respect de cette règle, pénalité de 1 balise.
- Si un binôme est en difficulté (désorienté) revenir sur ses pas à une balise visitée.
- Si un élève est très fatigué ou blessé, son coéquipier va à la balise la plus proche (bien noter le numéro) et prévient un autre binôme de coureurs qui retourne au lieu de départ- arrivée pour prévenir les responsables.
- Si un groupe abandonne, il doit IMPERATIVEMENT passer par l'arrivée ou départ pour signaler son abandon.

Matériel obligatoire pour chaque équipier

(un contrôle aléatoire sera réalisé au départ. En cas d'absence de matériel l'équipe sera déclassée).

- 1 boussole par élève.
- 1 sifflet par élève.
- 1 pochette plastique A4 par élève.
- 1 montre par binôme.
- 1 gourde + le pique nique du midi par élève !

Tout ce matériel devra être transporté par les élèves (prévoir un sac adapté)

Conseils pour réussir sa course

1/ **ORIENTER SA CARTE AVEC SA BOUSSOLE** (= mettre l'aiguille rouge de la boussole sur l'une des flèches bleues de la carte qui indiquent le NORD)

2/ **NE PLUS BOUGER SA CARTE**, ensuite **TOURNER AUTOUR DE SA CARTE** (carte devant son ventre) pour prendre la direction (sentier le plus souvent) de la balise choisie.

3/ **LIRE** l'emplacement précis de la balise choisie ainsi que son NUMERO

A CHAQUE BALISE, REPETER LA MEME OPERATION , et PARTIR ENSUITE SANS PRECIPITATION.

Classement

Le classement de la section est fonction du nombre de Balises trouvées (addition des 2 binômes + pénalités éventuelles) puis du temps réalisé par addition du temps des 2 binômes.

4.2 RELAIS VTT + TRAIL

Déroulement de l'activité

Le parcours est composé d'une boucle de 1500m et 50m de dénivelé positif pour le VTT et d'un itinéraire balisé en ligne de 4,5 kms pour le TRAIL (pistes forestières).

Matin : départs RELAIS VTT échelonnés entre 10h30 et 12h

Après midi : départs Trail échelonnés entre 13h et 14h30 depuis le lieu du Pique Nique

Chaque équipe dispose d'un doigt électronique pour cette section.

Matin : Le chrono de la section est lancé au départ du premier relayeur VTT. Le relais est transmis dans la zone prévue à cet effet et la transmission du doigt électronique à l'arrêt sert de passage de témoin. Les 4 équipiers réalisent tour à tour une boucle. Le temps de l'équipe s'arrête à l'arrivée du 4ème relayeur. Le temps est neutralisé jusqu'au départ du Trail (attention à la traversée de route). Se rendre directement au départ du trail à la suite du VTT. Le chrono repart au départ du Trail et s'arrête à l'arrivée du Trail.

Sur le Trail l'équipe est obligatoirement groupée (à 4). Si plus de 100m d'écart entre les équipiers alors pénalité de 10 minutes.

Après midi : fonctionnement identique mais ordre inversé. Les équipes commencent par le Trail puis enchaînent avec le relais VTT.

Les VTT et casques sont fournis par l'organisation.

Sécurité

Pour la partie VTT, l'élève est obligatoirement équipé d'un casque avec la jugulaire attachée sous peine de disqualification de l'équipe. Les élèves peuvent apporter leurs casques personnels à la condition que : « Les EPI répondent à la législation en vigueur. Le contrôle des EPI amenés par les As est de la responsabilité des établissements » .

Classement

Le classement de la section est fonction du temps cumulé du relais VTT (addition des 4 tours réalisés individuellement) et du temps du TRAIL (le pointage d'arrivée est appliqué sur le dernier membre de l'équipe).

4.3 VTT SPORT ADAPTE

Déroulement de l'activité

Départ groupé à 11h le matin. Itinéraire balisé en ligne de 4,5 kms (pistes forestières) chronométré.

Le midi une animation course d'orientation sera proposée et encadrée.

Départ groupé à 14h l'après midi itinéraire balisé en ligne de 4,5 kms (pistes forestières) chronométré.

Les VTT et casques sont fournis par l'organisation

Sécurité

Pour la partie VTT, le participant est obligatoirement équipé d'un casque avec la jugulaire attachée sous peine de disqualification de l'équipe. Les équipes doivent rester groupées et encadrées sur l'ensemble de l'itinéraire.

5. CLASSEMENT

Les classements finaux des équipes sont effectués sur le cumul des places sur les 2 activités.

Pour la course d'Orientation : 1 place vaut 1 point

Pour le Relais VTT + TRAIL : 1 place vaut 1 point

Une fois les classements provisoires publiés, les établissements auront alors 7 jours pour apporter d'éventuelles réclamations à l'adresse suivante : ngomord@ladrome.fr

6. SECURITE

L'accompagnement des élèves par les professeurs participe à la sécurité de ces derniers. Ensuite, la sécurité sur la manifestation sera assurée par des secouristes bénévoles.

En ce qui concerne la communication, chaque atelier et chaque responsable seront en communication avec le PC course par l'intermédiaire de radio.

Il est important pour les professeurs de veiller au comportement des élèves et de leur rappeler les bonnes conduites à adopter.

7. REPAS, EAU ET RAVITAILLEMENTS

7.1. GOÛTERS

Le Département de la Drôme s'implique dans des projets éducatifs autour de la nutrition au travers de deux opérations : « Manger mieux, manger bio » (introduction de repas bio dans les menus des restaurants scolaires), « des goûters bio pour les collégiens ». Dans le cadre d'une démarche développement durable, les adolescents pourront déguster lors de ce Défi nature des produits locaux à l'issue de leur épreuve.

7.2. EAU

Il est demandé que chaque élève soit autonome en eau pour la journée (une quantité minimum de 1,5 L est demandée par élève, si possible dans un contenant autre qu'une bouteille jetable). De l'eau sera disponible sur le site (sanitaires de la station auxquels les élèves auront accès) ainsi que sur le lieu du Pique Nique (quantité limitée).

7.3. REPAS DU MIDI

Les élèves et professeurs (y compris ceux identifiés en qualité de jurys) sont autonomes concernant le pique-nique du midi. Attention prévoir l'acheminement du Pique Nique pendant l'épreuve en autonomie (prévoir des sacs adaptés à la pratique sportive). Il sera demandé lors de ce moment de prêter la plus grande attention aux déchets.

8. MATERIEL

Pour le bon déroulement des activités et de la journée, un rappel du matériel nécessaire par élève adaptée aux conditions en altitude (à 1300m il peut faire froid même au mois de Juin) :

- 1^{ère} couche en nylon (pas de coton !)
- 1 polaire
- 1 coupe vent
- 1 pantalon imperméable
- 1 paire de chaussure crantée et adaptée à la course en nature.

9. REPORT, ANNULATION

En cas de conditions météorologiques inadaptées au bon déroulement de la journée ou si les conditions de sécurité ne sont pas remplies, la manifestation pourra être annulée. Aucun report ne sera proposé compte tenu de la densité des différents calendriers du sport scolaire. La décision sera prise en concertation par l'UNSS 26, l'UGSEL 26-07, le comité Sport Adapté et le DEPARTEMENT et relayée au plus vite à l'ensemble des organisateurs et participants au plus tard la veille de l'épreuve.